

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

DATE 03 DECEMBRE 2019 - DEBUT DE SEANCE : **17H00**- Fin de séance :**19H00** - Nombre d'adhérents présents : **10**.

Lieu - Notre salle, **27 bd Joffre – 1^{er} Etage** - 30300 BEAUCAIRE.

ORDRE DU JOUR :

QUESTION 1 : VOTE DES MEMBRES DU BUREAU - QUESTIONS DIVERSES.

Secrétaire de Séance : Jean F.

ETAIENT PRESENTS : Daniel P., Catherine, Liliane, Marise A., Jean F., Néné ., Charles M., Michèle,

Sont Excusés : Martine T., Christine C., Marité M., Roseline C.,

Sont Absents Eliane P., André, Geneviève.

Adhérents non Elus Présents :

Hubert – Lucienne L.

1^{ère} question : VOTE DES MEMBRES DU BUREAU.

Sont élus membres du Bureau :

Présidente : **Michèle** - Vice-Présidente : **Marise A.** – Vice Président : **Néné G.**

Secrétaire : **Martine T.**

Trésorier : **Jean F.** - Trésorière adjointe : **Christine.**

2^{ème} question :

Jean, nouvellement élu trésorier, devra, en plus de la gestion courante, se charger des relations avec la Banque. Dans un premier temps il faudra apporter le dossier administratif concernant l'AG et le CA, déposer sa signature. Ensuite il étudiera en détail un fonctionnement « Carte Bleue » pour notre association avec une nouvelle réunion du CA pour une décision définitive. Liliane propose de l'accompagner dans ce projet.

3^{ème} question :

Un reproche est fait à la Présidente de ne pas demander plus d'argent à la Mairie. Notamment pour la fête des 20 ans de l'Association, pour la formation des animateurs, et demander aussi un montant plus important de la subvention.

Michèle informe de sa position, un peu particulière il est vrai. Mais pour elle « demander » n'est pas un acte solidaire. Nous sommes une association de « Loisirs » et l'argent public serait peut-être plus judicieusement employé à des fins sociales... Même s'il est vrai que notre Association a tout à fait un rôle social.

Elle rappelle que la Mairie nous donne une subvention de 1000 € et que jusqu'à présent l'argent rentré (*surtout grâce au grand nombre d'adhérents et aux LOTOS*) couvre les besoins de l'Association. Pour la formation des animateurs, c'est en principe au Comité de la Randonnée à le demander.

Il est discuté aussi de passer la cotisation à 55 € à la place de 50 € ou d'augmenter les sorties.

Michèle souligne que cette question n'est pas du tout d'actualité puisque le prévisionnel est bien suffisant pour boucler les saisons.

4^{ème} question.

Certains adhérents souhaiteraient une gestion des randos plus cohérentes.

Celle du lundi pose problème dans le fait qu'il y a des adhérents participants qui veulent « aller vite » et que d'autres au contraire baissent le niveau par leur participation alors qu'ils devraient se diriger vers les autres randos proposées dans la semaine.

Propositions actuelles :

- **La rando facile** : Sur du plat 5 km
- **La Rando-Santé A1** : (*moins de 9 km et maximum 300 m de dénivelé soit 10 à 12 km/effort*)
- **La Rando-B2** : (*moins de 12 km et maximum 500 m de dénivelé soit 15 à 17 km/effort*)
- **La Rando- B3** : (*moins de 15 km et maximum 800 m de dénivelé soit 20 à 23 km/effort*) **mais concrètement cette rando est transformée en B2.**

Les solutions :

- Déjà séparer les « sportifs » de la **B3** pour créer un autre groupe comme cela avait démarré l'an passé. Un concours de circonstance a fait que les deux animateurs pré-optés pour ce groupe ont été absents pour des raisons de santé. Mais, en principe, dès janvier il y aura donc en plus :
- **La Rando B4/B5** – (*autour de 20 km et/ou autour de 1000 m de dénivelé soit autour de 30/35 km/effort*).

Cette solution donnera aussi **un confort** aux participants de la **B3** mais il faudrait tout de même faire un travail afin que quelques adhérents se dirigent vers des randonnées d'un niveau **B2**.

Ceci est difficile car « **tous se régale, aiment se retrouver, trouvent les balades très belles...** » et ne veulent pas quitter le groupe. Certains l'ont bien compris, mais d'autres font de la résistance. Il y a une question de jour également :

- tous ont pris l'habitude de randonner le lundi.

Mettre la **rando B2** le lundi ?

- Se serait maladroit car le groupe est trop important et la notion de sécurité serait compromise.

Mettre **trois groupes de rando** le lundi ?

- Pour l'instant il manque des animateurs.

Le débat est passionné mais à part la création du groupe plus sportif qui sera en principe effectif dès janvier, il faut du temps pour résoudre entièrement ce point.

Pour les randos : **facile, A1** et **B2** aucun souci, les randonnées sont maintenues dans l'état.

Michèle rappelle que dès janvier un gros effort de travail sera fait pour la formation de nouveaux animateurs (*7 inscrits à ce jour*). Notre Association a tous les outils pour pouvoir lui assurer un bel avenir (*ce qui est moins le cas dans beaucoup d'autres*) mais la période de transition demande un peu de Patience.

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **19h00**.

Le secrétaire de Séance

La Présidente